

ANNEXE
Programme détaillé et Formateur

**MATERNITE, ARRÊT DE TRAVAIL, INVALIDITE, DECES :
QUELS SONT VOS DROITS ?**

Objectifs pédagogiques :

- Commerçants, artisans, professions libérales : identifier les droits auxquels vous pouvez prétendre dans les cas de maternité, arrêt de travail, invalidité et décès (règles de base des indemnités).

Public visé : entreprises partenaires de Terra Gestion

Date et durée :

Mardi 14 octobre 2025 de 14h à 15h (1h), sans pause, en distanciel synchrone.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragection.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : aucun

Tarif partenaire Terra Gestion : 0 €

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque lorsque la formation est payante.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Techniques
 - Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion
- Pédagogiques
 - Exposés théoriques
 - Conseils pratiques
 - Démonstrations

Les supports de cours sont remis le jour de la formation par voie électronique.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 50 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Programme :

- La protection sociale : comment ça marche dans le régime obligatoire ?
- Les principes de calcul des indemnités journalières (régime obligatoire) : base, montant, durée ?
- Compléter la protection sociale des régimes obligatoires. Pourquoi ? Comment ?

Formatrice : Françoise LEMALLE – Expert-comptable et commissaire aux comptes